

Non respect du père des activités sportives de son fils

Par charlotte, le 16/09/2009 à 10:10

Bonjour,

Mon ex-mari refuse de plus en plus souvent de conduire notre fils à ses activités sportives le samedi matin quand mon fils est chez lui.

Il a la garde de mon fils un week end sur deux à partir du vendredi soir jusqu'au dimanche soir.

Ai-je le droit de lui imposer de récupérer mon fils le samedi midi après ses activités ? dans ce cas c'est moi qui le conduirai le samedi matin. C'est également moi, la mère, qui paye les cotisations annuelles des activités sportives, aucune participation du père.